

Énoncé des responsabilités

Le Comité des services communautaires répartit comme suit ses responsabilités et celles de l'équipe de direction du foyer de soins de longue durée en ce qui a trait à la désignation du Centre d'accueil Champlain comme fournisseur de services en français.

Responsabilités du Comité des services communautaires de la Ville d'Ottawa (comité de gestion pour les services de soins de longue durée)

- Approuver la liste des responsabilités du Comité des services communautaires, à titre de comité de gestion, et du personnel de l'établissement concernant la désignation du Centre d'accueil Champlain comme fournisseur de services en français.
- Prendre connaissance du rapport annuel pour s'assurer que le Centre respecte les exigences liées à la désignation.
- Veiller à ce que le Centre conserve sa désignation complète de fournisseur de services en français.

Responsabilités de la directrice ou du directeur des Soins de longue durée ou de l'administration du Centre d'accueil Champlain

- Veiller à ce que le Centre respecte en tout temps les 20 conditions de la désignation.
- Assurer une offre active de services en français en tout temps dans les programmes désignés, y compris le Programme de jour pour adultes.
- Veiller à ce que les membres du personnel du Centre maîtrisent suffisamment le français : compréhension et expression verbale et, au besoin, lecture et écriture selon les exigences du poste.
- Veiller à ce que tous les postes au Centre soient désignés bilingues, avec le français comme langue principale et l'anglais comme langue secondaire.
- Veiller à ce que les entrepreneurs et professionnels qui fournissent des services directs aux résidentes et résidents puissent communiquer en français.
- Veiller à ce que les bénévoles du Centre puissent communiquer en français.
- Élaborer et mettre en place des ressources pour la prestation des services. Évaluer et assigner les ressources nécessaires, en fonction des besoins.
- Préparer un rapport annuel pour le Comité des services communautaires faisant le point sur l'état des services en français au Centre.
- Veiller à ce que les services en français soient inclus dans les pratiques et procédures opérationnelles du Centre.